VILLE DE NICE

Ref : 2026/VAC12

AGENT DE SURVEILLANCE DE CANTINE (H/F)

NICE

Catégorie C - Filière Animation

Agent de surveillance de cantine (H/F)

Date limite de candidature : 31-12-2026

La Ville de Nice c'est…

un territoire dynamique, ouvert sur la mer, et composé de plus de 350 000 habitants. Au cœur de la Métropole Nice Côte d'Azur, la ville de Nice emploie près de 6 000 agents pour offrir à ses habitants un service public de qualité.

Contexte du recrutement et définition de poste

Vous avez en charge la surveillance et l'assistance des enfants durant le temps de cantine, pendant les repas et pendant le temps de sieste ou de jeux dans les cours.

- Contrat de VACATAIRE pour l'année scolaire : 8 heures/semaine
- Horaires de travail : 11h20-13h20 en maternelle ou 11h30-13h30 en élémentaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi **uniquement pendant le temps scolaire**.

MISSIONS PRINCIPALES :

Pendant le temps de restauration

- Laver les mains des enfants et les faire passer aux toilettes.
- Veiller à la prise des repas dans le calme et le respect des règles de vie en société.
- Aider au service (service à l'assiette).
- Couper les aliments si besoin.
- Inciter les enfants à goûter les mets et s'assurer que les assiettes ne repartent pas pleines.
- Servir les boissons et le pain.
- Signaler au gérant de cantine tout problème qui pourrait survenir pendant la pause méridienne et renseigner le cahier des incidents mis à la disposition des surveillants.
- PAI : Protocole Alimentaire Individualisé : Enfant ayant une allergie alimentaire

Hors du temps de restauration

- Veiller à se situer dans un lieu qui permet de voir tous les enfants dont il a la charge.
- Surveiller les aires de récréation pendant les temps inter-classe.
- Veiller à la sécurité des enfants, les laisser jouer et se détendre.
- Mettre des jeux en place, des activités d'éveil et d'animation avec les moyens mis à disposition par le gérant.
- Intervenir immédiatement en cas de danger lors de disputes ou d'échanges violents entre enfants.
- Avertir immédiatement le gérant de cantine ou son remplaçant de tout accident ou d'état inquiétant d'un enfant. **Si le gérant est indisponible, prévenir les secours dans les meilleurs délais**.
- Tenir à jour quotidiennement le cahier mis à disposition dans chaque école et sur lequel tous les incidents doivent être notés (blessures, petits soins, comportement des enfants etc...).
- Surveiller les dortoirs et aider à l'endormissement (en maternelle uniquement).

Conditions de travail :

- Station debout prolongée.
- Présence obligatoire dans le réfectoire, la cours, les sanitaires ou le dortoir en fonction du planning établi par le gérant de cantine.
- Environnement bruyant.
- Respect des horaires et du planning de travail.
- Tenue correcte exigée.
- Mobilité liée à la baisse des rationnaires ou à l'absentéisme sur les autres groupes scolaires.

Divers :

Un surveillant peut être déplacé sur une autre école ou sur un autre réfectoire du même groupe scolaire en fonction des nécessités de service.

Profil

COMPÉTENCES :

- Connaître et appliquer des règles d'hygiène strictes.
- Maintenir une attention constante et faire preuve de vigilance.
- Réagir rapidement face à des situations imprévues.
- Se montrer disponible et être à l'écoute.
- Collaborer avec les membres de l'équipe.
- Respecter la confidentialité de certaines informations traitées ou connues.
- Faire preuve de patience et de fermeté.
- Avoir une conscience professionnelle.